RESPECT
ESPRIT D'EQUIPE
PROFESSIONNALISME

Service Prévention Incendie
Zone de Secours Luxembourg

DEMANDE D'AVIS / CONSEILS

1. Coordonnées du demandeur

NOM et Prénom / Société :	
Agissant en tant que : (particulier, architecte, bureau d'étude, etc…)	
Adresse :	
E-mail / Courriel :	
Tel / GSM :	

2. Projet

Nature du projet / dossier :	
Adresse :	
Objectif de l'avis sollicité : *(cochez la case adéquate)*	☐ Déterminer les voies d'accès à l'établissement / bâtiment ☐ Déterminer les voies d'évacuation et sorties de secours ☐ Déterminer les moyens d'extinction nécessaires ☐ Autre (à préciser) : ……
Cadre de l'avis sollicité : *(cochez la case adéquate)*	☐ Etude de faisabilité d'un projet ☐ Elaboration d'un avant-projet ☐ Avis avant achat d'un bien / d'un terrain ☐ Réunion de chantier en cours de travaux ☐ Entretien préalable dans un poste de secours ☐ Autre (à préciser) : ……
Description succincte du projet :	

3. Procédure de demande d'avis

Pour tout renseignement concernant un rapport de prévention établi par la ZSLux, vous pouvez demander les coordonnées du technicien en prévention en charge du dossier soit par E-mail à l'adresse : **bzp.zslux@gmail.com**, soit en contactant le secrétariat du Bureau zonal de prévention au **061/22.85.88**

Pour tout renseignement technique pouvant être traité par téléphone, vous pouvez contacter le Bureau zonal de prévention au **061/22.85.89**.

Si votre demande nécessite une entrevue avec un technicien en prévention, nous vous invitons à remplir les cadres 1 & 2 du présent formulaire et l'envoyer soit par E-mail à l'adresse : **bzp.zslux@gmail.com**, soit par courrier postal à l'adresse :

Zone de secours Luxembourg
Bureau zonal de prévention (attn : Lieutenant JF Lespagnard)
rue de Blézy, 34 – 6880 Bertrix

Les conseils ou renseignements rendus par la zone de secours Luxembourg doivent être considérés comme des recommandations et ne donnent pas lieu à la rédaction d'un rapport de prévention incendie. Ces recommandations ne constituent en rien un contrôle du respect de la règlementation en vigueur.

Pour les demandes de contrôle du respect des règlementations en vue de l'exploitation d'un établissement, il y a lieu d'introduire une demande auprès de l'Administration communale concernée en remplissant le formulaire adéquat (voir formulaire destiné à l'Autorité communale).

Aucun délai de traitement de la demande de renseignement ou conseil ne sera fixé par la zone de secours Luxembourg. Celle-ci sera traitée en fonction de la charge de travail du technicien en prévention mandaté pour cette mission d'avis.

Les avis rendus par la zone de secours Luxembourg seront facturés sur base du règlement de facturation adopté par le conseil de zone en date du

4. Cadre réservé au Bureau zonal de prévention

Date d'entrée de ce formulaire :	
Référence dossier ABIFIRE :	
TPI mandaté pour la mission d'avis :	

Le Demandeur[1]

Date :

[1] *Le demandeur déclare avoir pris connaissance des informations reprises au sein du présent formulaire et mis à disposition de la Zone de secours Luxembourg l'ensemble des pièces utiles à l'examen du dossier.*